

DECLARATION DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL DU CIRC

1. Au nom du Comité de l'Association du Personnel du CIRC (SAC), je voudrais remercier le Conseil de Direction de l'opportunité qui m'est offerte aujourd'hui de vous informer des activités de l'Association du Personnel au cours de l'année passée.
2. Le premier objectif du SAC est d'aider les membres du personnel du Centre et de se faire le relais de leurs questions, de leurs doutes et de leurs opinions auprès de l'Administration lorsque cela s'avère nécessaire. Quand un membre du personnel soulève une question, nous nous efforçons d'y répondre ou de l'orienter vers la personne qui peut le faire. Nous participons également au recrutement, à la réaffectation et à la sélection du personnel, et nous organisons tout au long de l'année diverses activités sociales, sportives et récréatives qui contribuent à la santé et au bien-être du personnel.
3. Lors de la dernière Assemblée générale de l'Association du Personnel du CIRC en juin 2015, trois nouveaux membres ont été élus au comité, un membre du comité a été réélu et deux autres ont quitté leurs fonctions, étant arrivés au terme de leur mandat de deux ans. Cela signifie que nous avons maintenant neuf membres au comité et que le maintien de l'Association du personnel est assuré pour l'instant.
4. Le Comité actuel se réunit toutes les deux semaines pour discuter des différents points soulevés par les membres du personnel, des événements qui pourraient affecter le personnel ici au CIRC et des projets pour les prochaines activités sociales et récréatives.
5. Les nouvelles activités qui ont débuté cette année comprennent des cours hebdomadaires de pilates et d'improvisation théâtrale, et des formations au secourisme permettant d'obtenir le certificat de Prévention et Secours civique de niveau 1 (PSC1). Ces trois activités ont suscité beaucoup d'intérêt.
6. Malheureusement, les activités récréatives du personnel ont été interrompues pendant plusieurs mois suite aux attaques terroristes de Paris, du fait du renforcement des mesures de sécurité qui ont obligé l'administration à convertir la salle R13 en salle de classe pour les cours de langues. Nous espérons pouvoir disposer de plus de place dans le nouveau bâtiment afin d'éviter que ce genre de situation ne se reproduise à l'avenir.
7. En juillet 2015, la Présidente et la Vice-Présidente de l'Association du Personnel ont participé à la réunion du Bureau exécutif mondial (GEO) à Genève. Il s'agit d'une nouvelle initiative de l'Association du Personnel du Siège de l'OMS, soutenue financièrement par l'administration de l'OMS, qui réunit les représentants de toutes les Associations régionales du

Personnel de l'OMS. Cette réunion de trois jours a permis aux représentants de mieux se connaître, d'améliorer la communication entre les différents Bureaux sur des sujets et des problèmes d'intérêt mutuel et d'avoir des discussions en profondeur sur des sujets d'actualité. Cela nous a permis également de nous entendre sur la façon d'aborder certains points de l'ordre du jour pour préparer la réunion du Conseil mondial du personnel/administration (GSMC) qui a eu lieu en octobre.

8. La principale question discutée lors du GSMC et qui intéresse directement le personnel du CIRC concerne la recommandation de la Commission de la fonction publique internationale de repousser l'âge de la retraite à 65 ans. Cette annonce a tout d'abord causé un certain trouble et une certaine consternation, mais il est clair maintenant que le personnel nommé avant le 1^{er} janvier 2014 conservera le droit de partir à la retraite à 60 ans ou à 62 ans, selon la date du début du contrat.

9. Une autre recommandation du GSMC intéressera le personnel du CIRC si elle entre en vigueur ; il s'agit d'allonger les congés maternité, qui passeraient de 16 à 24 semaines, ce qui permettrait à l'OMS d'appliquer aux membres de son personnel une politique correspondant à ses directives en matière de santé maternelle et d'allaitement. Ce point est actuellement en discussion et nous devrions en savoir plus lors de la prochaine réunion du GSMC.

10. Le Comité de l'Association du Personnel du siège de l'OMS à Genève organise une ou deux fois par mois des visioconférences au cours desquelles les représentants de toutes les associations du personnel peuvent échanger des informations et des points de vue et suivre toutes les propositions de modification des règlements et autres questions d'ordre administratif.

11. Nous n'avons pas pu envoyer cette année de représentant du Comité à la réunion du Conseil de la FICSA parce que sa date coïncidait avec celle de la réunion du Conseil scientifique du CIRC ; nous avons toutefois reçu tous les documents et les conclusions de la réunion et nous avons pu participer par procuration à l'élection des nouveaux membres du Conseil de la FICSA.

12. Les principaux problèmes qui ont été portés à notre attention ces derniers mois concernent l'inquiétude et le sentiment d'insécurité résultant de la restructuration de certaines Sections et la suppression ou la redéfinition de postes. Heureusement, l'expérience acquise l'année dernière et les commentaires reçus de la part du personnel permettront à l'avenir de mieux gérer les restructurations, avec une communication plus en amont et plus complète.

13. L'Association du personnel est heureuse d'avoir pu examiner la nouvelle politique du CIRC sur la classification des postes de travail, qui a été publiée en décembre 2015. Nous attendons maintenant la publication de la nouvelle politique relative au télétravail qui devrait sortir prochainement.

14. La première réunion de travail de l'année avec le Directeur de l'Administration et des Finances (DAF) et le Responsable des Ressources humaines (HRO) a eu lieu le 8 mars. Nous avons le plaisir de vous faire savoir que les relations avec l'Administration sont toujours très bonnes et constructives. Nous souhaitons remercier David Allen de sa contribution durant ces

quatre ans et demi et nous serons heureux de poursuivre le dialogue avec le nouveau Directeur de l'Administration et des Finances.

15. En tant que Présidente de l'Association du Personnel, je voudrais saisir cette occasion pour remercier tous mes collègues pour leur détermination et leur dévouement et remercier, une fois encore, le Directeur et les membres du Conseil de Direction de nous avoir permis de nous exprimer aujourd'hui devant le Conseil.